

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coaticook, 25 août 2017 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 23 août 2017, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

Adhésion au service de l'ARTERRE

Le conseil de la MRC de Coaticook a accepté de déposer sa candidature pour le service de L'ARTERRE, un service de banque de terres chapeauté par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). Ce service d'accompagnement et de maillage a pour but de contribuer à la vitalité des communautés par un dynamisme agricole axé sur l'établissement de la relève non apparentée ou œuvrant en dehors du cadre familial plus traditionnel. Cette banque de terres se distingue par l'accompagnement de nos entreprises agricoles locales dans la recherche de relève et par l'accès qu'elle offre aux entreprises sur des candidats de partout au Québec. Elle s'adresse donc tant à ceux qui ont des projets d'agriculture qu'à ceux qui possèdent des terres ou des bâtiments agricoles non exploités. Les réponses sont attendues cet automne.

Poursuite de la cartographie des milieux humides dans la région de Coaticook

En 2016 et au printemps 2017, la MRC de Coaticook a procédé, par l'entremise des services de Canard Illimités, à la cartographie des milieux humides à l'échelle du bassin versant de la rivière Coaticook afin de produire une analyse plus complète et approfondie de ceux-ci. Canards Illimités a récemment proposé à la MRC de compléter la cartographie détaillée des milieux humides pour l'ensemble de la MRC de Coaticook.

Puisque le ministère obligera les MRC, d'ici les cinq prochaines années à procéder à un plan de protection et de conservation des milieux humides, la MRC de Coaticook a décidé d'accepter la phase 2 proposée par Canards Illimités afin de se doter d'une cartographie fiable et détaillée. L'organisation réalisera donc les travaux de cartographie détaillée des milieux humides ayant une superficie de plus de 0,5 hectare à l'échelle du territoire de la MRC durant les 18 prochains mois.

Schéma d'aménagement et de développement durable

Après 18 mois de correction et de concertation en lien avec l'avis gouvernemental de juillet 2016 sur le premier projet du schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), ainsi qu'à la suite des 34 demandes de modifications issues de 3 assemblées publiques et 11 mémoires, la MRC de Coaticook a adopté sa mouture finale du SADD. Elle a par ailleurs accepté cette dernière version du projet qui sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour approbation finale. La réponse du MAMOT est attendue d'ici Noël 2017.